

**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**

Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Le département des Arts du spectacle de la BnF
et le traitement du document :
l'exemple des scénarios anciens

Alain Carou

Bibliothèque nationale de France, département des Arts du spectacle
Responsable de stage : Emmanuelle Toulet

2000



**Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques**



Diplôme de conservateur de bibliothèque

RAPPORT DE STAGE

Le département des Arts du spectacle de la BnF
et le traitement du document :
l'exemple des scénarios anciens

Alain Carou

Bibliothèque nationale de France, département des Arts du spectacle
Responsable de stage : Emmanuelle Toulet

2000

1999

DCB ST

07

Merci à :

Emmanuelle Toulet, qui m'a proposé ce stage et a fait constamment en sorte qu'il soit aussi formateur que possible,

Noëlle Guibert, directrice, et le personnel du département des Arts du spectacle,

Marie-Claude Gaspard (Opaline),

le département de l'Audiovisuel de la BnF,

et Marie-Claude Thompson (département des Estampes).

Le département des Arts du spectacle

Le département des Arts du spectacle est un des sept départements dits “ spécialisés ” de la Bibliothèque nationale de France. Ses deux principales singularités au sein de l'établissement doivent être signalées d'emblée, tant elles fixent le cadre de sa problématique.

Les arts du spectacle bénéficient tout d'abord d'une légitimité fraîchement acquise comme objet d'intérêt universitaire et patrimonial. Constitué en 1976, le département plonge ses racines dans les initiatives privées de collectionneurs et dans l'histoire de la bibliothèque de l'Arsenal.

Une autre particularité majeure du département des Arts du spectacle réside dans le caractère thématique des collections qu'il conserve. A la différence des autres départements spécialisés, il ne se définit pas par la nature de ses supports, mais par un thème : le spectacle, qui ouvre sur la multiplicité de ses composantes : théâtre, music-hall, cinéma, cirque, danse, marionnettes... et des documents et objets qui s'y rapportent.

Ces deux caractéristiques expliquent beaucoup des problèmes et des choix du département. S'y ajoute la perspective du déménagement sur le site Richelieu, prévu pour l'échéance 2002-2004¹.

¹ La présentation du département a été écrite conjointement avec Karine Jay qui y était également en stage. Certains aspects traités succinctement ici sont approfondis dans son mémoire d'étude.

I. Collections

1. Historique du département

A l'origine des collections se trouve Auguste Rondel, banquier passionné de théâtre, “ aussi bien dans *sa vie réelle*, de la scène, de la salle ou des coulisses... que dans *sa vie imprimée*, sous ses multiples formes bibliographiques ”.

Rondel consacra toute sa fortune à la constitution d'une collection unique au monde, riche de 350 000 volumes notamment. A une politique d'acquisitions méthodique, soutenue et aux vastes ramifications – il correspondait avec 150 libraires français et étrangers, – venaient s'ajouter parfois les bonnes grâces de la fortune, avec par exemple la découverte sur le trottoir des archives du théâtre du Vaudeville mises au rebut, et surtout de nombreux dons suscités par sa notoriété et un riche réseau de relations mondaines et artistiques. En effet, parallèlement à ses activités de collectionneur, Rondel s'engagea activement dans le mouvement théâtral. Ses intérêts ne s'arrêtaient pas là, puisque sa collection couvre aussi bien les fêtes royales, le music-hall, le cirque, la tauromachie, le sport, ainsi que le cinéma dès 1916.

En 1920, l'Etat accepte en donation la collection d'Auguste Rondel, qui trouve refuge en 1925 à la bibliothèque de l'Arsenal, aux côtés de la collection théâtrale de Georges Douay. L'absence de statut particulier de ces collections entraîne pendant quelques années l'interpénétration des deux fonds, qui entretiennent une parenté certaine. C'est en 1953 qu'une “ section des Collections théâtrales ” est créée à l'Arsenal. Grâce à ses nombreuses relations et aux moyens dont il dispose, l'universitaire et amateur de théâtre André Veinstein peut reprendre l'enrichissement des fonds théâtraux.

C'est sous l'impulsion de Cécile Giteau, successeur d'André Veinstein, que la Bibliothèque nationale transforme en 1976 la section des Collections théâtrales en département des Arts du spectacle. Une nouvelle dotation en moyens humains et matériels rend la structure plus indépendante et lui permet d'entamer un long travail rétrospectif sur ses collections – encore loin d'être achevé, – en même temps que de continuer une politique d'acquisitions dynamique. En 1979, le Département se dote

d'une antenne décentralisée : la Maison Jean Vilar à Avignon, qui abrite les archives du metteur en scène et bénéficie d'un riche environnement théâtral.

2. Richesse des collections

Aperçu général

Historiquement, par son contenu et par son volume, la collection Rondel forme comme le noyau des collections du département. Le théâtre y domine, mais les fêtes royales, le cirque, le music-hall, la pantomime, le cinéma et même les sports y sont représentés. D'emblée, la notion d'arts du spectacle y est représentée dans sa plus large extension. La collection Rondel a attiré par son rayonnement quantité de fonds. Auguste Rondel appartient à la génération d'André Antoine, le grand rénovateur de la scène théâtrale à la fin des années 1880, avec qui il partage l'idée que le théâtre est autant un art de la mise en scène qu'un genre littéraire. Ce n'est donc pas un hasard si le département conserve un très important fonds Antoine et des fonds de personnalités liées au Théâtre Libre (Georges de Porto-Riche, Mevisto...). L'importance des écarts de génération se mesure à l'absence de fonds concernant Lugné-Poe et le théâtre d'art des années 1890, à l'exception du cercle des Escholiers dont Rondel a été membre. En ce qui concerne le Cartel, en revanche, l'admiration de Jouvet pour Rondel a conduit ses archives vers les Collections théâtrales. Par contrecoup, les collections de ses contemporains Copeau, Baty, Dullin, Pitoëff, Renaud-Barrault s'y sont trouvées attirées à leur tour.

La cohérence des collections est aussi le fruit d'une politique. L'acquisition du riche fonds d'Edward Gordon Craig après sa mort en 1966 représente un moment majeur dans l'histoire de la mise en scène moderne telle que la retracent les collections du département. Le fonds Guitry, pour en rester aux plus importants, a également été acheté entre 1994 et 1996. Par le jeu des dons, des datations (apportant en particulier un important complément au fonds Jouvet) et des acquisitions, plus d'une centaine de fonds sont conservés par le département. Les supports de ces documents sont multiples : imprimés, manuscrits, dessins, maquettes en plan ou en volume, photographies, costumes, objets de scène...

A travers certaines collections, on perçoit clairement la persistance de l'identité originale du département et la pertinence de la notion d'arts du spectacle. La correspondance d'Antoine permet d'étudier sa carrière de cinéaste entre 1914 et 1922. Le fonds Abel Gance rappelle que le cinéaste a initialement eu des ambitions d'auteur dramatique. La collection du critique Léon Moussinac intéresse autant l'histoire du théâtre que celle du cinéma. De tels fonds ne peuvent pas être rangés facilement dans des cases et chacun des arts (singulièrement le dernier-né d'entre eux) perdrait même en intelligibilité à être artificiellement coupé des autres. J'ai pu vérifier cette idée en faisant le pré-classement du fonds Sandberg.

Un exemple : le fonds Sandberg

La carrière de Serge Sandberg (1879-1981) est d'une longévité et d'une richesse exceptionnelles. Né en Lituanie, agent de Pathé en Europe centrale dès 1900, il prend la tête d'une des sociétés régionales de location créées en France en 1907. Propriétaire ou locataire à bail de salles de cinéma importantes dont le Cirque d'Hiver, producteur par sa participation dans la firme Eclair à partir de 1913, il a après la guerre de grands projets pour le cinéma français, à une époque où la concurrence américaine laisse mal augurer de son avenir. Bâtitteur des studios de la Victorine à Nice, il s'associe à partir de 1922 avec la société des Cinéromans, l'un des rares grands producteurs français de cette époque. Parallèlement, il investit dans des salles de spectacle, produit les premiers essais de théâtre populaire de Firmin Gémier, soutient les concerts Padeloup. Ami de Sacha Guitry depuis les années 1910, il accompagne ses débuts dans le cinéma parlant et se trouve encore mêlé après la guerre à des projets aussi originaux que le tournage du *Soleil des eaux*, écrit par René Char. Source d'un intérêt exceptionnel pour l'histoire économique des spectacles, ce qui subsiste du fonds d'archives de Serge Sandberg a été acheté en 1998 à son petit-fils par le département des Arts du spectacle. La convergence du cinéma, du théâtre et de la musique dans ce fonds justifie pleinement cette acquisition, qui de plus complète le fonds Sacha Guitry.

Le fonds Sandberg se compose de documents personnels, de correspondance, d'archives économiques et de programmes qui rendent compte de sa vie personnelle et professionnelle. Dense mais d'une masse moyenne (sans doute une quinzaine de boîtes

après traitement), il a été largement reclassé selon des critères documentaires. Mon travail a consisté à retirer les documents des classeurs où ils avaient été rangés et à constituer des chemises par films, spectacles, salles, sociétés et personnalités. Ce préliminaire a permis de faire émerger des plans de classement possibles.

3. Le problème de la délimitation des collections

La complémentarité des collections de l'Arsenal et des Arts du spectacle, son ancienne excroissance, va disparaître avec le déménagement. Des lacunes apparaissent dans le fonds des Arts du spectacle. Entre la clôture de la collection Rondel en 1940 et la création de cotes distinctes pour les Collections théâtrales en 1964, les acquisitions en arts du spectacle ont été cataloguées dans le fonds général de l'Arsenal. Le département peut espérer combler en partie ce trou avec des bibliothèques non encore cataloguées comme celle de Jouvot, par des acquisitions et par des arrangements avec l'Arsenal qui possède souvent les ouvrages en double grâce au dépôt légal. Ce partage supposerait toutefois un énorme travail de recension qui retarderait le traitement des fonds patrimoniaux.

Pour les collections théâtrales Douay et Taylor, entrées à l'Arsenal avant Rondel, la répartition a été assez délicate. Ces fonds complètent la collection Rondel et permettent de disposer d'exemplaires en bon état pour les reproductions. Le partage risque de se faire selon le traitement déjà effectué sur ces fonds par l'un ou l'autre des deux départements, ce qui entraînerait le démembrement de la collection Douay.

4. Les acquisitions

On peut distinguer deux grands types d'acquisitions : les acquisitions "courantes" et quotidiennes qui concernent essentiellement les imprimés, les périodiques et les affiches, et les acquisitions de collections ou de pièces de collection prestigieuses qui viennent compléter et enrichir les fonds, et qui relèvent plus de l'occasion et du coup par coup. Ces acquisitions sont régies par trois modes différents : le dépôt légal, les achats et les dons, et leur importance est variable en fonction des documents concernés.

En ce qui concerne les acquisitions “ courantes ”, c’est le dépôt légal qui est traditionnellement le pourvoyeur du département des Arts du spectacle. Pour les ouvrages imprimés, le service des échanges de la BnF propose aux départements spécialisés un exemplaire éditeur, leur laissant la charge de se les répartir entre eux. Mais ce système est remis en cause depuis 1997 par la désignation de pôles associés en région attributaires de ces exemplaires éditeurs, ce qui oblige à pallier les carences en puisant dans les réserves budgétaires. Pour les affiches de spectacles, elles proviennent du département des Estampes qui les reçoit en double exemplaire. Dans la perspective du déménagement à Richelieu et de la constitution de la future salle de lecture Arts du spectacle, un budget spécial avait été alloué par la BnF pour l’acquisition d’ouvrages destinés au libre accès, mais sa suppression en fait maintenant porter la charge sur le budget d’acquisitions ordinaires. Dans le domaine du cinéma, l’ouverture de la Bibliothèque du Film (BiFi) a suscité une réflexion sur la politique d’acquisition. Schématiquement, face à la cinéphilie close illustrée par la BiFi, le département des Arts du spectacle veut privilégier les publications qui inscrivent le cinéma dans son contexte historique et culturel.

L’enrichissement des fonds par l’apport de collections ou de pièces de patrimoine se fait essentiellement par achats (magasins spécialisés, ventes aux enchères, particuliers) et par dons. Un quart du budget des acquisitions est consacré aux acquisitions patrimoniales, et l’autorisation de la BnF est nécessaire au-delà du seuil de 30 000 F. Quant aux dons des créateurs contemporains et de leurs héritiers, ils dépendent du rayonnement du département comme institution, mais aussi des liens personnels que les conservateurs ont su nouer avec eux. Ce type de compétence s’avère d’autant plus nécessaire que d’autres institutions comme l’IMEC (Institut Mémoires de l’Edition Contemporaine) ont également vocation à conserver des fonds relatifs à la création théâtrale.

II. Moyens

1. Les locaux

Etat des lieux

Les locaux dévolus au département des Arts du spectacle se caractérisent par leur dispersion, leur saturation et leur inadaptation. L'imbrication historique avec les fonds de l'Arsenal, le partage d'une même salle de lecture présentent des avantages mais brident le développement spatial et l'affirmation de la spécificité des deux départements. L'accumulation des collections au fil des ans s'est faite sans offrir toutes les garanties suffisantes de conservation à des documents dont la nature souvent muséographique engendre des contraintes particulières. Le site de l'Arsenal abrite le noyau fondateur des collections du département, soit 6 km linéaires (sur un total de 11 km, dont les deux tiers ne sont pas inventoriés) qui se répartissent des caves aux combles dans un bâtiment malcommode, saturé depuis le milieu des années cinquante. Les bureaux du personnel obéissent aux mêmes lois de dispersion et d'encombrement.

Aux locaux de l'Arsenal s'ajoutent ceux du site Richelieu, qui englobent des espaces de magasins (rue de Richelieu, rue Colbert), de tri des collections (rue de Richelieu, rue Colbert, rue des Petits-Champs) et de bureaux (rue de Richelieu). Si les locaux attribués provisoirement au Département en prévision du déménagement sont corrects et spacieux (anciennes salles de consultation de la Réserve et des microformes par exemple), il n'en est pas de même pour les magasins et les bureaux traditionnellement occupés par les collections et le personnel des Arts du spectacle qui sont pour certains vétustes, mal éclairés et peu fonctionnels. De l'annexe de Versailles fermée en 1997 ont été transférés les costumes, les objets et les disques au centre André François-Poncet de Provins. Ce centre d'accueil adapté à la nature des collections n'est pourtant qu'une solution provisoire, puisque sa fermeture est annoncée sans qu'une nouvelle destination ait été définie à ce jour.

Projets

La perspective du déménagement au sein du quadrilatère Richelieu permet d'envisager son avenir sous de meilleurs auspices. En guise de travail préparatoire,

l'ensemble des collections a été évalué par la société Van Dijk en 1995. Ce recensement total des fonds a permis d'estimer la superficie nécessaire au redéploiement des collections à 18 km linéaires (elles en occupent 11 actuellement), et celle nécessaire à un accroissement pendant cinquante ans à 13 kml, soit un total de 31 kml. A quoi il faut ajouter 83 m² pour les collections muséales.

Il est prévu que la salle de lecture destinée aux Arts du spectacle occupe la moitié de l'actuelle salle de références (ancienne salle des périodiques), ce qui permettrait au département de proposer une offre accrue en places pour le public et en documentation libre d'accès. Un accès à cette salle par le salon d'honneur serait souhaitable – et est souhaité – afin d'améliorer la visibilité du département ; ce salon pourrait en outre être utilisé comme espace d'exposition.

A l'heure actuelle, et pour quelques années encore, la dispersion des fonds entraîne des conséquences fâcheuses pour le lecteur, avec la communication en différé de certains documents, et pour l'organisation du travail, le personnel étant contraint à de fréquentes navettes entre les deux sites principaux.

2. Le personnel

La Maison Jean Vilar exceptée, le personnel du département des Arts du spectacle se compose de 12 conservateurs, 8 bibliothécaires et bibliothécaires adjoints/spécialisés, 6 magasiniers, une technicienne de travaux d'art (à laquelle il convient d'ajouter les deux techniciens qui relèvent de la bibliothèque de l'Arsenal et qui consacrent la moitié de leur temps au département), une CES et une secrétaire. La répartition du personnel accuse un déséquilibre entre les personnels scientifiques et techniques au profit de la catégorie A, et au déficit en personnel technique s'ajoute l'insuffisance du personnel de magasinage. La carence en personnel se fait sentir à travers l'énorme retard accumulé dans le traitement des fonds, notamment au temps où les " Collections théâtrales " étaient le parent pauvre de la Bibliothèque Nationale.

3. Opaline et le catalogage documentaire

Opaline, la base des départements spécialisés, est apparue en 1988 mais ne s'est imposée que lentement. Outre les réticences liées au particularisme des départements

spécialisés, le format InterMarc a dû être adapté à chaque type de support. Aux Arts du spectacle, où le catalogage sur Opaline existe depuis 1995, les notices de documents (renvoyant à des notices de données locales) sont liées à des notices de spectacle, qui jouent le rôle de notices d'autorités développées². Chaque département spécialisé dispose de sa sous-base de catalogage particulière et d'une liste d'autorités distincte. A l'heure actuelle, rien ne permet de laisser prévoir la date de fusion d'Opaline dans le SI, qui impliquera d'ailleurs un lourd travail sur la rédaction et le dédoublonnage des autorités. La fusion des listes d'autorités des sous-bases devrait avoir lieu à plus brève échéance.

L'existence d'une sous-base Cinéma spécifique s'explique uniquement par des raisons historiques. Le catalogage des documents cinématographiques a débuté dans la base du département. Il a été disjoint ensuite en raison d'un projet de numérisation des affiches de cinéma associant le département des Estampes et celui des Arts du spectacle, dans le cadre du programme de mise à disposition des images sur le site Tolbiac. Malheureusement, la base Cinéma a hérité du catalogage documentaire à deux niveaux caractéristique des Arts du spectacle, très utile pour le théâtre où les outils de référence font défaut, beaucoup moins pour le cinéma où les notices de films font double emploi avec les filmographies fiables dont on dispose aujourd'hui. Cela a pour conséquence des difficultés accrues pour la conversion rétrospective des notices de documents de cinéma, comme on le verra plus loin.

La création d'un service d'actualités répond notamment au besoin de documentation pour renseigner les notices de spectacle. Les revues de presse, interrompues depuis 1977, ont ainsi été reprises depuis l'année dernière. Des dossiers de mises en scène et de personnalités sont actuellement constitués sur la saison 1997-1998, étant donné que le travail rétrospectif sur les vingt ans intermédiaires ne pourra éventuellement se faire que dans le cadre d'un projet disposant de moyens spécifiques, et pas petit à petit au fil du service courant.

² Les notices de spectacle servent principalement pour l'identification des documents relatifs à des spectacles théâtraux, le cinéma étant déjà bien recensé dans les filmographies imprimées.

III. Valorisation

1. Accueil et mise à disposition des collections

Le département présente l'originalité d'être ouvert aussi bien aux titulaires d'une carte de la BnF qu'à des personnes ayant un projet de recherche précis sur les collections du département, en particulier des professionnels des arts de la scène. Après un simple entretien, ces personnes obtiennent un laissez-passer renouvelable de six entrées à titre gratuit.

Du point de vue du lecteur, la distinction entre l'Arsenal et les Arts du spectacle n'est pas évidente³. Les collections des deux départements lui sont communiquées indifféremment dans la même salle, par les mêmes magasiniers dépendant de l'Arsenal. Les conservateurs des deux départements assurent l'accueil et la présidence de salle à tour de rôle ; ainsi ceux de l'Arsenal doivent pouvoir renseigner le lecteur des Arts du spectacle, et vice versa.

Seuls les catalogues traduisent l'histoire complexe et l'identité dédoublée du lieu. Ceux des Arts du spectacle sont les plus difficiles à maîtriser, malgré l'histoire relativement récente des collections. Le catalogue Rondel, série de volumes manuscrits, est rangé selon un ordre systématique : théâtre du XVIIe siècle, du XVIIIe siècle, etc., théâtre par pays, danse, cinéma... avec à chaque fois de nouvelles subdivisions. La recherche bibliographique s'en trouve grandement facilitée. En revanche, il arrive qu'on ne trouve pas une référence dans le catalogue en raison de subtilités mal connues (par exemple, les adaptations cinématographiques sont rangées à la suite des œuvres originales). Un catalogue alphabétique plus récent permet de trouver directement la cote d'un ouvrage dont on a la référence. Son supplément (RSupp) catalogue les dossiers d'articles et de programmes ajoutés à la collection Rondel après 1938. Pour les monographies entrées entre 1965 et 1989, le lecteur dispose d'un catalogue sur fiches, doublé par un fichier matières. Pour la période postérieure à 1989, le catalogage des

³ Les publications des lecteurs Arts du spectacle mentionnent généralement la " bibliothèque de l'Arsenal " dans leurs remerciements.

monographies et des périodiques se fait sur BN-Opale. S'agissant des documents patrimoniaux, Opaline contient encore peu de références. Les lecteurs peuvent se référer à des inventaires papier dans certains cas, par exemple pour les manuscrits Rondel ou dorénavant pour le fonds Abel Gance. A défaut, ils peuvent s'adresser aux conservateurs responsables du traitement des fonds. Ces derniers sont intégralement recensés dans un document interne à l'accueil. Inventaire et catalogage restent évidemment l'objectif à terme pour tous les fonds.

Une documentation iconographique assez abondante est disponible en salle des catalogues. Elle peut être complétée à la demande par des recherches complémentaires effectuées par les conservateurs dans les collections. Les délais de reproduction sont malheureusement assez longs, puisqu'il est nécessaire de passer par l'intermédiaire du service de reproduction de la BnF.

Pour aider le lecteur, voire le conservateur lui-même, à se repérer dans ce maquis, il paraît souhaitable qu'il dispose de guides, en complément de la présentation des catalogues qui lui est faite lors de son inscription. Un guide du chercheur en cinéma vient ainsi d'être mis au point.

2. Expositions

Les expositions sont un des modes de valorisation privilégiés des collections du département depuis plusieurs années. Citons celles sur les Pitoëff (galerie Colbert, 1996), sur "Le Cinéma au rendez-vous des arts" (galerie Colbert, 1995), sur les costumes (galerie Colbert, 1997), sur Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud (Tolbiac, 1999), et prochainement celles sur Sarah Bernhardt et sur les Ballets des Champs-Élysées. Ces manifestations offrent des collections parlantes au regard d'un public plus large que celui des chercheurs. On peut aussi espérer qu'elles suscitent le don en faisant connaître le département. Malheureusement, certaines d'entre elles ont attiré un public moins nombreux qu'espéré en dépit de leur qualité.

L'un des enjeux de la politique du département réside dans l'équilibre à trouver entre le temps consacré aux expositions et celui passé à traiter les fonds en vue de mieux servir la recherche. Les deux impératifs ne sont certainement pas à opposer (le grand public d'un côté, les chercheurs de l'autre) : les meilleurs catalogues sont nourris

des avancées de la recherche et les chercheurs peuvent avoir dans les expositions un aperçu large et fécond sur des collections qu'ils consultent par bribes.

3. Le rayonnement national et international

Le Département a bénéficié de la première action de décentralisation de la Bibliothèque Nationale. A Avignon, la Maison Jean Vilar s'affirme depuis 1979 comme un centre régional du département, reprenant, développant et spécifiant certaines de ses missions. La convention tripartite à l'origine de cette antenne, engageant la Ville d'Avignon (propriétaire des locaux), l'Association pour une Fondation Jean Vilar (6 personnes de la fonction publique territoriale) et la Bibliothèque Nationale (qui emploie la direction et le personnel du centre de documentation), lui a assigné des missions de conservation, de documentation et d'animation. Ces missions privilégient de fait le théâtre contemporain : la Maison se doit de favoriser le rayonnement de l'œuvre de Jean Vilar, rassembler une documentation sur la décentralisation artistique et culturelle, rassembler un fonds d'ouvrages et de documents sur les spectacles, et entretenir des liens permanents avec les troupes et les théâtres de la région. L'environnement culturel de la Maison Jean Vilar, avec entre autres le festival d'Avignon dont elle a vocation à conserver la mémoire, et la présence du Centre International de Recherche, de Création et d'Animation (CIRCA) à la Chartreuse de Villeneuve-les-Avignon, est un atout certain qui garantit son rayonnement.

En plus d'Avignon, c'est à Moulins que le Département devrait pouvoir bénéficier dans les années à venir d'un autre site en région. En effet, les locaux actuels de la BnF ne sont pas adaptés à la conservation et à la mise en valeur de la partie sans doute la plus muséographique des collections des arts du spectacle : les costumes. Le Département, avec ses 4 000 costumes, est donc partie prenante dans le projet de création d'un Centre du costume de scène, qui associe aussi la bibliothèque de la Comédie-Française et celle de l'Opéra, et que la Ville de Moulins a accepté de soutenir. Ce centre accueillerait plus de 10 000 costumes au total, offrirait l'infrastructure et les techniques nécessaires à leur préservation et permettrait au public un accès constant à ces richesses patrimoniales sous-exploitées actuellement.



Le département veut aussi s'imposer comme pôle fédérateur national en matière de documentation concernant les arts du spectacle. Un répertoire identifiant et localisant les ressources françaises dans ce domaine, qui se présenterait sous forme de base de données détaillées accessible via Internet, est à l'étude. La réalisation de ce projet, qui réunit la BnF, la DLL, le Ministère de la Culture par l'intermédiaire de différentes directions (Musées de France, Archives de France, Musique Danse Théâtre et Spectacles) et le Centre National du Théâtre, est très attendue pour orienter les chercheurs. La volonté de fédérer toutes ces ressources et d'instaurer des liens entre établissements au plan international a présidé à la création de la Société Internationale des Bibliothèques-Musées des Arts du Spectacle (SIBMAS), née en 1954 d'une initiative française. L'année prochaine, le congrès biennal de la SIBMAS sera accueilli à Paris par le département des Arts du spectacle autour du thème " Collections patrimoniales ou centres documentaires ".

Conversion du catalogue des scénarios anciens

Outre la visite des différents services, le service public à la banque d'accueil et le pré-classement du fonds Sandberg, mon stage a été consacré dans sa plus grande partie à la conversion du catalogue des scénarios anciens sur la base Opaline. Cette mission m'avait été proposée en mars 1999 par Emmanuelle Toulet, conservateur en chef en charge du cinéma. C'est en collaboration étroite avec elle que je l'ai réalisée.

I. Conversion des notices : révision des notices et définition des procédures

1. Les collections de scénarios du dépôt légal : origine, intérêt

Sans avoir jamais fait pression en ce sens, la Bibliothèque nationale a reçu au titre du dépôt légal plusieurs milliers de scénarios de cinéma entre 1896 et 1918. Les "éditeurs" de films des premiers temps voulaient ainsi se prémunir contre le démarquage de leurs idées par des concurrents et contre le "doublage" (contretypage) de leurs films par des exploitants peu scrupuleux. Ponctuels durant les premières années, les dépôts deviennent réguliers à partir de 1907. Aux deux fonctions du dépôt légal correspondent deux types de documents : des découpages tableau par tableau développant une idée originale en vue de sa mise en scène, et des résumés à caractère commercial accompagnés d'une bande de film imprimée sur "paper-print", dits "scénarios conformes à la vue", qui se substituaient au dépôt du film lui-même.

Jugées sans intérêt à l'époque, les collections ainsi constituées aux Estampes (Pathé sans photogrammes, Pathé avec photogrammes, Gaumont, Lux) n'étaient ni cataloguées ni communicables. Reconditionnées et traitées en vue de leur communication au département des Arts du spectacle à partir de 1985, elles constituent aujourd'hui une source utile à la recherche à plusieurs titres. Les scénarios conformes à la vue servent aux filmographes du cinéma des premiers temps, confrontés à la

disparition des bandes et à une presse lacunaire. Les scénarios découpés ont permis à la Cinémathèque française et à la Cinémathèque Gaumont de reconstituer des films incomplets, remontés ou sans intertitres. Les historiens peuvent aussi y trouver matière à l'étude des représentations dans le cinéma des premiers temps, faute de pouvoir accéder aux films eux-mêmes du fait de leur disparition massive et des difficultés pour visionner ceux qui subsistent.

2. La base TAMIL

Dès 1985, les collections non-film firent l'objet d'un projet de traitement documentaire informatisé, intitulé "Nouvelles sources de l'histoire du cinéma", à l'initiative d'Emmanuelle Toulet. La Bibliothèque nationale, soucieuse de cohérence entre différents projets pilotes, recommanda alors l'utilisation du système TAMIL et la mission de la recherche alloua des crédits sous forme de vacations et de moyens informatiques. La base cinéma TAMIL vit le jour en 1987. Elle a compté jusqu'à 40.000 notices, réparties en plusieurs sous-bases : photos, affiches, documentation imprimée, manuscrits. Des catalogues extraits sur papier permettaient au public d'accéder au contenu des différentes collections de scénarios.

Depuis plusieurs années, la base TAMIL apparaissait totalement dépassée et ses données menacées de disparaître. Une partie des notices d'affiches et de photos seulement avait été convertie sur Opaline. Le poste TAMIL ne disposait plus d'une sortie imprimante ni d'aucune maintenance et ne devait pas passer l'an 2000. L'un des catalogues papier de la salle de lecture avait disparu. Le transfert de toutes les notices devenait donc urgent. Au printemps 1999, elles ont été extraites sur disquette 5 ¼", installées sur Word puis sur la base de données relationnelle Access, pour être retravaillées en vue de leur conversion sur Opaline⁴. Compte tenu de l'importance des tâches en cours dans le département, ce travail devait être mené rapidement, si possible dans le temps de mon stage, en trouvant un bon compromis avec la qualité du catalogage.

⁴ Une fois cette opération faite, le réétiquetage systématique des scénarios par un magasinier a réalisé l'équivalent d'un récolement et donc permis de vérifier la qualité de l'extraction.

3. Reformatage des notices

Les notices Tamil ne répondaient à aucun format d'échange prédéfini. Certaines notions qui n'étaient pas distinguées sous Tamil, comme les mentions de responsabilité, le sont en Interarc. Un certain nombre d'opérations manuelles étaient donc nécessaires avant le versement, notamment l'éclatement de certaines rubriques Tamil en plusieurs rubriques Access. Pour les déterminer, nous avons rédigé un guide de conversion de chaque collection à l'aide du format⁵. Cela a permis dans un second temps de lister les variables à créer dans les feuilles Access⁶.

L'éclatement des rubriques MAP et AUT impliquait une attribution fine des responsabilités. S'agissant de la collection Pathé photogrammes, où la moitié des 2800 notices étaient à reprendre, les connaissances que j'avais acquises lors de mes recherches historiques, en particulier sur les scénaristes, m'ont permis de travailler rapidement et de ne faire appel à la filmographie d'Henri Bousquet⁷ que pour trancher les cas délicats. Les scénarios de la collection Pathé sans photogrammes présentaient d'autres difficultés, car s'ils comportent peu de noms, ceux-ci sont parfois inconnus des filmographies. Une étude des noms identifiés montre que seuls les metteurs en scène et les acteurs les plus notables de la maison Pathé ont l'honneur d'être mentionnés, aux côtés de scénaristes obscurs, collaborateurs occasionnels de l'écran. Les noms restés non identifiés ont donc été considérés comme des scénaristes, selon l'hypothèse la plus probable.

Les notices de films pouvaient déjà être entrées sur Opaline à la suite de la conversion de notices d'affiches, de brochures ou de photos. Il a donc fallu comparer nos listes à celle, heureusement courte encore, des notices de films antérieurs à 1920, afin d'attribuer leur numéro de notice de spectacle Opaline aux scénarios des films déjà entrés et de compléter les notices de films par les nouveaux renseignements tirés des scénarios. De même, nous avons dû dédoublonner les notices des collections Pathé photogrammes et Pathé sans photogrammes entre elles, ce qui était rendu aisé par les

⁵ Voir annexe 2.

⁶ Voir annexe 3.

⁷ BOUSQUET, Henri. *Catalogue Pathé*, 4 vol. Bures-sur-Yvette : H. Bousquet, 1993-1996.

renvois déjà existant des unes vers les autres. Aussi fastidieux fût-il, le dédoublement préalable à la conversion sur Access s'est avéré plus rapide et plus commode que le dédoublement *a posteriori* sur Opaline pratiqué jusqu'alors dans le département. Ce choix sera donc reconduit prochainement pour la conversion des documents de l'antenne Jean-Vilar d'Avignon.

4. Rédaction des notices d'autorités collectivités

Un bref passage dans les locaux du département de l'Audiovisuel m'a permis de me familiariser avec les enjeux de la fusion d'Opaline dans le SI, perspective éloignée pour les départements de Richelieu mais proche pour l'Audiovisuel. Le retard pris dans le renseignement des notices d'autorité constituera alors le principal problème. A la modeste échelle de la conversion des scénarios anciens, il paraissait important de préparer à l'avance les notices d'autorité les plus importantes et les plus difficiles à faire, à savoir celles des sociétés de production et des marques de distribution des films. A l'aide d'ouvrages et d'articles sur l'économie du cinéma des premiers temps, j'ai écrit une trentaine de notices au format Inter Marc. J'ai en outre revu les notices d'autorité de Pathé frères et de ses multiples successeurs et filiales, dont les diverses dénominations recouvrent souvent la même société à des époques différentes⁸.

II. Révision et mise en conformité de l'indexation matières

1. Problèmes de principe

La conversion de l'indexation matières des scénarios anciens semblait a priori souhaitable, sans méconnaître ses défauts. Pourquoi perdre un lourd travail déjà fait ? C'est au fil de mon travail que me sont apparus les problèmes qu'elle posait :

1° indexer des fictions. La littérature n'a pas d'indexation matières à la BnF. Mais l'indexation des scénarios intéresse l'histoire des représentations ("socio-culturelle") et la recherche documentaire (en particulier pour des recherches d'intérêt

⁸ Voir annexe 4.

régional : le cinéma et la Corse, le cinéma et la Bretagne). En outre, l'indexation de films de fiction se pratique déjà à l'INA. A la BnF, le département des Estampes décrit le contenu de certaines catégories d'images fixes, et la raison majeure pour laquelle le département de l'Audiovisuel l'a exclu pour les vidéogrammes de fiction est, m'a-t-on dit, l'insuffisance de moyens humains, plus qu'une position de principe.

2° convertir une indexation matières. Les catalogues anciens d'imprimés n'ayant pas été indexés conformément à la liste d'autorités actuellement en vigueur sur Opale, leur indexation matières a été abandonnée lors de la conversion rétrospective. L'unique explication ne réside-t-elle pas dans l'impossibilité matérielle de réindexer un par un les livres antérieurs à 1970 ? Les collections de scénarios anciens, en revanche, forment un ensemble cohérent et limité susceptible d'être traité rapidement.

3° créer un sous-ensemble particulier de notices de scénarios avec indexation matières dans Opaline-Cinéma. Il n'est pas question pour le département de se lancer dans l'indexation matières d'autres collections. Il faudrait donc que l'écran d'information prévienne l'utilisateur que la recherche matières est limitée aux scénarios déposés dans le cadre du dépôt légal avant 1918. Encore n'est-il pas certain que cet écran soit lu par le lecteur avant interrogation.

4° devoir effectuer un travail complémentaire considérable. Il faudrait créer plusieurs centaines de vedettes dans le fichier d'autorités matières de la sous-base, qui est pour l'instant totalement vide. Notice par notice, il faudrait aussi éclater le contenu de la rubrique Tamil MAN en plusieurs rubriques Access, car les vedettes noms communs, noms géographiques, noms de personnes et collectivités sont entrées dans des champs différents sur Opaline.

Ces raisons, et particulièrement les deux dernières, expliquent que l'option d'une conversion des mots matières ait été finalement abandonnée. Un catalogue commun à toutes les collections de scénarios (et non un par collection comme auparavant) sera mis à la disposition du public, qui y trouvera pour chaque terme la liste des scénarios correspondants avec leurs cotes. En cas de recherche complexe (p.ex. sur des termes croisés), un conservateur pourra faire appel à la feuille de données Access qui sera conservée en interne.

2. Analyse de l'existant

Faute de thésaurus préexistant (créé *ad hoc* ou emprunté), les scénarios ont été indexés en langage naturel et non dans un langage pré-structuré (avec vedettes, termes rejetés, termes génériques, termes spécifiques). Cependant, après un sondage sur les premières lettres de l'alphabet, la mise en conformité se présente sous un jour favorable. D'une part, un effort d'harmonisation au fur et à mesure du travail a permis d'aboutir à une liste de termes où les synonymes sont rares. D'autre part, et bien qu'elle n'ait pas été conçue pour indexer la fiction, la liste d'autorités de BN-Opale fournit des termes de substitution satisfaisants, hormis quelques cas particuliers (noms de personnages).

Beaucoup de scénarios sont indexés par plus de cinq, parfois plus de dix termes. Cette profusion n'a rien en soi d'extravagant : elle est ordinaire pour la description fine d'images fixes. Ce sont les besoins de la recherche, rapportés à la nature du document, qui doivent définir le niveau d'indexation pertinent.

Avantage de cette situation : à la lecture de cette liste et du titre, il est souvent possible de comprendre l'histoire et donc de déterminer les termes intéressants pour une indexation matières sans avoir à revenir au document.

La richesse de l'indexation permet de penser qu'aucun centre d'intérêt du scénario n'a été oublié, même s'il est présent sous une forme décomposée (ex : "Napoléon\$Russie\$Soldats\$Mort..." correspond à "Campagne de Russie").

Certains termes *a priori* significatifs sont devenus non significatifs en raison de leur emploi trop fréquent. Ex : "armes" et "armes à feu" (138 occurrences dans Pathé photogrammes) devraient être utilisés seulement quand les armes sont le sujet même du film ou le nœud de l'action (comme les "colles" ou les "perruques" dans de nombreux films comiques).

La fréquence de certains termes est très différente dans la collection Gaumont et dans la collection Pathé photogrammes (ex : "acteurs", "acrobates"). Cet écart peut être significatif, à condition de s'assurer qu'il n'est pas dû au simple fait que ce sont des personnes différentes qui ont réalisé l'indexation des deux collections.

3. Objectifs

Au terme de ce diagnostic, j'ai fixé trois objectifs, rangés comme suit par ordre de priorité :

- produire une indexation conforme aux listes d'autorité BN⁸ ;
- rendre l'interrogation plus performante ; répondre aux besoins des lecteurs , qui doivent être préalablement définis ;
- fondre harmonieusement les listes de termes issues des différentes collections de scénarios.

4. L'indexation des images : état de l'art sommaire

Il m'a paru intéressant de connaître les doctrines prévalant pour l'indexation des images. Certes, un scénario n'est pas une image ni son pur équivalent, mais il remplit (plus ou moins bien) le rôle de substitut à un film soit perdu, soit trop difficile à consulter. Autrement dit, il faut indexer le type d'informations que le scénario peut donner de manière aussi convenable que le film.

“ L'image peut être abordée selon trois points de vue : la description, le sujet et les caractéristiques formelles (angle de vue, effet de lumière, effet de symétrie, etc.). [...] D'un côté, on notera ce que l'on voit sur l'image, de l'autre, ce dont il s'agit. ”⁹. Marie-Claude Thompson, que j'ai rencontrée au département des Estampes, cite pour bien se faire comprendre le cas d'une allégorie révolutionnaire. Elle convient cependant que la distinction entre ce qui relève de la description objective et ce qui relève de l'interprétation du sujet n'est généralement pas aussi aisée à faire. Une fois reconnu que la règle est très souple, on peut néanmoins en tirer parti. Les scénarios parlent des

⁸ Cet objectif, fixé d'entrée, a perdu de son intérêt pratique quand le projet de conversion de l'indexation sur Opaline a été abandonné. Sur le plan théorique, il aura au moins le mérite de démontrer qu'un tel travail est réalisable avec le thésaurus RAMEAU.

⁹ THOMPSON, Marie-Claude Indexation de l'image. In ODDOS, Jean-Paul. *Le Patrimoine. Histoires, pratiques et perspectives*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 245.

éléments constitutifs de la fiction, ils ne nous les présentent pas. Ce qui est passible de description dans le film est absent du scénario.

Reste à définir un seuil de pertinence, fondé sur l'intérêt des termes indexés *en tant que sujets*, c'est-à-dire en tenant compte de la valeur informative du scénario. En effet, « le critère de sélection d'un concept doit être sa signification en tant qu'élément du contenu informatif du document. [...] Ce critère est fondamental, car il résulte de la finalité même de l'indexation. »¹⁰

5. L'indexation du muet ancien : l'exemple du catalogue AFI

Un précédent fournit matière à réflexion : le catalogue de l'American Film Institute indexe la totalité des films de plus de quatre bobines produits aux Etats-Unis entre 1912 et 1920, qu'ils soient parvenus jusqu'à nous ou qu'il n'en subsiste que des traces écrites¹¹. Il emploie les vedettes de la Bibliothèque du Congrès, avec ajout de vedettes nouvelles reflétant des termes importants dans le cinéma des années dix. Dans l'introduction, les maîtres-d'œuvre mentionnent le problème qu'ils ont rencontré :

Le lecteur remarquera sous plusieurs vedettes des listes qui, malgré nos efforts, sont énormes. "Meurtre", avec ses termes liés, a plus de 800 entrées. [...] Mais la raison pour laquelle ces catégories sont si importantes réside dans l'extrême popularité de ces motifs dans les années dix. Pour donner plus d'intérêt à ces quantités de films en apparence interminables, une division en vedettes "majeures" et "mineures" a été établie. Ainsi, l'utilisateur trouvera en caractères droits les titres représentant des thèmes importants dans le film, tandis que les titres figurant en italique indiquent une importance mineure dans le film. Nous espérons que cette distinction augmentera la valeur de l'index, à la fois comme liste de sujets importants, et aussi comme index de motifs ou de "mots-clés" pour les chercheurs désireux de connaître tous les films ayant trait à des thèmes particuliers, des lieux ou des personnes.

¹⁰ NF Z 47-102, § 3.3.1.

¹¹ KING HANSON, Patricia, GEVINSON, Alan (éd). *The American Film Institute Catalog... Feature Films, 1912-1920*. Berkeley : University of California Press, 1988.1081 p.

Cette dichotomie est intéressante dans la mesure où elle vise à satisfaire deux types de demandes : celle des *cultural studies*, intéressées seulement par les films où les figures étudiées sont véritablement traitées, et celle de la recherche documentaire, susceptible d'être intéressée par la moindre représentation de tel lieu ou de tel . Mais outre que les règles pour distinguer sujets " majeurs " et " mineurs " ne sont pas explicitées, la dichotomie a peu d'intérêt pour les termes les plus communs, par exemple ceux désignant des péripéties (ex : " imprisonment ", " kidnapping ", " escapes "). Les listes sans fin de titres indexés par ces termes sont dépourvues d'intérêt aussi bien pour l'histoire culturelle que pour la recherche documentaire. La banalité elle-même de ces figures est parfaitement connue.

En fait, il aurait fallu préalablement définir les catégories de termes pertinentes pour l'histoire culturelle et celles qui correspondent aux domaines de la recherche documentaire. La distinction établie par le catalogue AFI n'a d'intérêt qu'à l'intersection de ces deux ensembles. Par exemple, des problèmes de société comme " employer-employee relations " ou " moral reformation " n'intéressent que les *cultural studies*. En revanche, la distinction entre " intérêt majeur " et " intérêt mineur " peut avoir un intérêt pour la représentation d'us et coutumes ou de figures sociales récurrentes comme le policier ou le prêtre. Certes, les termes jugés pertinents aujourd'hui pour une indexation matières pourront être insuffisants demain au regard des nouveaux questionnements de la recherche. A vouloir couvrir tous les centres d'intérêt présents et potentiels, on se condamne pourtant à fabriquer des instruments de travail peu maniables.

6. Bilan et préconisations

La révision de l'index matières s'est faite pour commencer sur des critères sémantiques (plus grande précision possible, non-confusion des sens, « chasse à l'implicite »¹²...). A la lumière des conclusions auxquelles je suis parvenu, je l'ai reprise en cherchant, d'une part, à dégager des corpus significatifs autour de thèmes intéressant l'histoire culturelle, d'autre part, à indexer de la manière la plus exhaustive

¹² Selon l'expression de Marie-Claude Thompson.

possible les éléments “ objectifs ” qui peuvent faire l’objet d’une recherche documentaire. Faute de pouvoir revenir systématiquement à la source, la distinction entre les thèmes traités ou simplement évoqués n’était pas réalisable.

Exemples de termes supprimés :

- les personnages fictifs secondaires (ex : “ Colombine ” quand il y a déjà “ Pierrot ”, “ Cosette ” dans *Les Misérables*) ;
- les termes interprétant le sens d’une fiction ou d’une péripétie (ex : “ [récit d’]apprentissage ”, “ malchance ”, “ quiproquo ”) ;
- les traits de caractère (ex : “ courtoisie ”, “ maladresse ”), sauf quand ils forment le sujet principal (ex : “ gourmandise ” dans des comédies) ;
- les termes ambigus (ex : “ nettoyage ”) ;
- les figures de genre banales, notamment celles du drame et du mélodrame (ex : “ infidélité ”, “ rivalité ”, “ repentir ”) mais aussi celles de la comédie (ex : “ gêneur ”) et celles des films policiers ou d’action (ex : “ faux coupable ”) ;
- les péripéties banales (ex : “ guet-apens ”, “ incendie ”, “ récompense ”).

Exemples de termes conservés systématiquement :

- les noms de toutes les personnes et de tous les lieux représentés dans les documentaires ;
- les professions et les figures bien identifiées de la société (ex : “ pêcheurs ”, “ ivrognes ”), à l’exception des termes trop imprécis (ex : “ bourgeoisie ”, “ pauvreté ”) ;
- les pratiques sociales ou culturelles au sens large (ex : “ musique des rues ”, “ tabac ”).

Par manque de temps, je n’ai pas pu aller au-delà d’une critique de la valeur des termes d’indexation eux-mêmes. Pour un certain nombre d’entre eux, que j’ai listés, il faudrait mesurer la pertinence de la vedette en revenant aux documents. C’est le cas, signalé plus haut, de la vedette “ armes à feu ” ou encore celui de “ police ”, de “ divorce ”, etc. Il s’agirait à chaque fois de distinguer ce qui forme péripétie de ce qui fait le sujet même du film. Au regard des objectifs fixés initialement par ordre de

priorité, le premier a été atteint, le second l'a été partiellement, le troisième pas du tout. La maniabilité et l'utilité de l'index me semblent néanmoins s'être améliorées de manière significative.

Conclusion

Ma mission se décomposait en deux tâches d'intérêts très différents du point de vue de ma formation. D'une part, une tâche technique urgente a été conduite à son terme. La préparation de la conversion des notices Tamil est achevée, et leur versement sur Opaline pourra avoir lieu dans les prochaines semaines. Bien davantage que la connaissance du format de catalogage, j'en retire une expérience de travail sous contrainte de temps, dont le calendrier a été souvent bousculé par la disponibilité des personnes-ressources et par les difficultés imprévues du dédoublement. D'autre part, j'ai cherché à conduire une réflexion large sur l'indexation matières des scénarios, en tenant compte de l'originalité de ce type de source, entre écrit et image. Intellectuellement, ce travail fut tout à fait passionnant et j'aurais eu plaisir à le mener plus loin. Enfin, dans chacune des deux tâches, j'ai pu mettre à profit des compétences que je possédais déjà (en particulier sur le cinéma des premiers temps) et avoir des échanges fructueux avec des professionnels au sein du département et, plus largement, au sein de la BnF.

Les contacts en service public avec des lecteurs aux questions parfois très pointues (et stimulantes pour cela) ont fait ressortir à mes yeux l'intérêt d'un accès public plus transparent aux collections patrimoniales. Le reste de mon travail m'aura aussi permis de mesurer le temps nécessaire pour mener à bien ce genre d'amélioration. Cela est vrai en particulier d'une bibliothèque confrontée à l'extrême diversité de ses collections, qui sont aussi – et d'abord – sa chance et l'agrément majeur d'y travailler.

ANNEXES

Annexe 1

Emploi du temps du stage

Mon stage s'est déroulé à mi-temps. Mes jours de présence étaient en principe le lundi et le mardi, plus une demi-journée fixée selon les besoins (réunion, rendez-vous...).

	Activités hors conversion	Projet conversion
S1	Visite des locaux Arsenal.	Présentation de la mission.
S2	Réunion d'information sur les collections numérisées (Tolbiac). Rédaction d'un compte rendu pour le département.	Reformatage des notices de la collection Pathé avec photogrammes. Début de la révision de la liste d'indexation matières.
S3	Réunion du département. Réunion des correspondants service public des départements spécialisés.	Initiation Opaline au département des Arts du spectacle.
S4		Initiation Opaline au département de l'Audiovisuel.
S5	Visite des locaux Richelieu.	Premier guide de conversion.
S6	Début du pré-classement du fonds Sandberg.	Réunion interne sur les procédures de conversion ; abandon de la conversion de l'indexation matières.
S7		Rédaction des autorités collectivités.
S8		Reformatage des notices de la collection Pathé sans photogrammes.
S9		Validation technique de la procédure de conversion.
S10	Réunion du département.	Validation de la procédure de conversion par le service de coordination bibliographique.
S11		Correction des vedettes.
S12		Rédaction du rapport de stage.

Annexe 2

Guide de conversion des scénarios Pathé photogrammes (2755 notices)

I. Notice de spectacle

Si Tamil : Num Opaline rempli, ne pas créer notice de film mais rattacher la notice bibliographique à la notice de film existante.

Guide

Etat : n (05) Statut : 6 (06) Type docum : v (22)
Type notic : v (08) Lien notic : 6 (07)

008

Code date p. : s (06) Date 1 : Tamil : DAD (19-23)

Pays publ : Tamil : PAY (29-30)

*Si + présent dans le champ Tamil : PAY : mettre **zz***

Langue doc : Tamil : Langue (31-33)

009

Type docum : v (00) Réalisation : Condition :
Type spect. : c (04) Création : Reprise : 9 (06)

Public :

Corps de la notice

Si zz dans le champ pays publ. du 009 :

040 \$a Tamil : PAY (1er pays)

040 \$a Tamil : PAY (2ème pays, après le +)

044 \$e cTamil : DAD

100 \$a Tamil : AUT

\$4 **0610**

- 245 \$a Tamil : TID
rajouter dans la 2ème case à droite : 1
- \$e **film**
- \$f **de** Tamil : AUT après \$m avant \$m
- Si Tamil : COAUT *rempli :* , après \$m avant \$m
Si + présent dans Tamil : COAUT : , après \$m avant \$m (*etc.*)
- \$g Si Tamil : SCE rempli : , **scénario de** après \$m avant \$m
Si + présent dans Tamil : SCE : , après \$m avant \$m (*etc.*)
Tamil : DEC rempli : , **décor de** après \$m avant \$m
Tamil : CHO rempli : , **chorégraphie de** après \$m avant \$m
Tamil : ADA rempli : , **d'après l'œuvre de** après \$m avant \$m
Si + présent dans Tamil : ADA : , après \$m avant \$m
(*etc.*) *Si* Tamil : PRO rempli : , **produit par**
Tamil : PRO
, **édité par Pathé frères**
- \$j Si Tamil : INT rempli : **avec** après \$m avant \$m
Si + présent dans Tamil : INT : , *deuxième nom après le + sous*
la forme après \$m avant \$m (*etc.*)
Prendre les 3 premières chaînes : s'il y en a plus de 3, ajouter :
- ... [et al.]
- Pour les chaînes au-delà de 3, créer une zone*
- 313 \$a **Interprété aussi par** Tamil : INT, en remplaçant les + par des virgules.
- 300 \$a **Numéro d'édition :** [espace] Tamil : NOTFI . Tamil : NUS
- 700 \$a Tamil : COAUT
\$4 **0610**
Répéter le champ si + présent
- 700 \$a Tamil : SCE
\$4 **Si** Tamil : ADA vide, **0630 ; sinon,** 0010
Répéter le champ si + présent
- 700 \$a Tamil : ADA
\$4 **0072**

701 *Répéter le champ si + présent*
\$a_ Tamil : INT

\$4 **1010**

700 *Répéter le champ si + présent*
\$a Tamil : CHO

\$4 **0160**

702 *Répéter le champ si + présent*
\$a Tamil : DEC

\$4 **2090**

731 *Répéter le champ si + présent*
\$a **Pathé Frères**

\$4 **3210**

735 *Répéter le champ si + présent*
\$a Tamil : PRO

\$4 **3150**

751 \$a Tamil : ATI

rajouter dans la 2ème case à droite : 4

Répéter le champ si + présent

Créer une étiquette de lien avec la notice bibliographique :

449 \$3

\$5 **Scénario**

II. Notice bibliographique liée (type de notice : manuscrit)

Biblio. zone guide

Etat : n (05)

Statut : 6 (06)

Type docum : t (22)

Lien notic : 3 (07)

Type notic : m (08)

Choix cata : 1 (17)

Biblio. zones 008

Cod.dat.p : s (06)
Date 1 (p) : Tamil : DAD (07-11)
Pays publi : 00 (29-30)
Langue doc : fre (31-33)

Biblio. zones 009

Catég doc : t (00)
Forme ms. : f (01)
Ecriture 1 : d (02)
Scripteur : x (04)
Signé : n (05)
Technique des illustrations : p (20)
Support ms : a (23)
Contenu 1 : s (28)

Catalogage biblio

044 \$g **b**Tamil : DAD suivi de :
245 \$a Tamil : TID
2ème case : 1
\$e **scénario (résumé conforme à la vue) avec photogrammes**
261 \$a **Joinville-le-Pont**
\$d Tamil : DAD
280 \$a Tamil : DSC
\$d **21 x 27 cm**
\$c **dactylogr.**
300 \$a Tamil : NOTSCE

Créer deux étiquettes de liens :

450 \$3 (n° de la notice de film liée)
004 \$3 (n° de la notice de données locales liée)

III. Notice de donnée locale liée

Biblio. zone guide

Statut : n (05)
Typ.notice : y (06)
Ty.no.liée : c (07)
Gest.exemp : x (08)
Niv.notice : 1 (09)

Biblio. zone 008

Réception : 1 (08)
Mod.entrée : u (09)
Disponib. : 2 (14)
Communicat : b (23)
Prêt extér : b (24)
Reproduct. : u (25)
Nb.exempl. : 001 (20-22)

Catalogage biblio

200\$p **FR**
200 \$a **BNF**
200\$b **ASP**
200Si 4°
200Sf Tamil : COT Tamil NUMCOT

Annexe 4

Correction des autorités collectivités associées à Pathé

- Existant sur la sous-base Cinéma d'Opaline :

S001690	Pathé	168	009029
	Pathé	2	023524
	Pathé-C	1	009037
	Pathé-Consortium	6	015591
	Pathé consortium cinéma	200	009265
	Pathé frères	102	015702
	Pathé Journal	0	015820
	Pathé Natan	1	023346
	Pathé Overseas	3	021876
	Pathé-Rural	187	010860
	Pathé-rural	4	023156

- Autorités préconisées :

Pathé frères (1896/09/30-1918)

<Etablissements Pathé frères

<Compagnie générale de phonographes, cinématographes et appareils de précision

[On retient la dénomination la plus courante, y compris dans les documents de la firme, contre l'usage qui veut qu'on retienne le dernier nom.]

Société de production cinématographique et phonographique fondée par Charles et Emile Pathé. A partir de 1907, elle remplace la vente des films par leur location. En 1918, les branches phono et ciné sont scindées, l'une devenant la Société des machines parlantes Pathé frères, l'autre Pathé Cinéma.

<<>> Pathé-Cinéma

Pathé Cinéma (1918-1943)

< Pathé-Natan

< Société d'exploitation des établissements Pathé-Cinéma

< Société de gérance des cinémas Pathé

[Pour simplifier les choses, on considère que la Société de gérance des cinémas Pathé fait partie de Pathé Cinéma, les dirigeants étant les mêmes.]

Société cinématographique née de la scission des branches phono et ciné de Pathé frères en 1918. Elle cède en 1920 ses activités de commercialisation des appareils et de production de films à Pathé Consortium Cinéma. Sous la direction de Bernard Natan, Pathé Cinéma reprend la production de films à partir de 1929. En faillite en 1936, la société est gérée par la Société générale de cinématographie de 1940 à 1943.

<<>> Pathé Consortium Cinéma

Société nouvelle Pathé Cinéma (1943-....)

< SNPC

Société cinématographique née de la réunion de Pathé-Cinéma et de la société de gérance des cinémas Pathé.

Pathé Consortium Cinéma (1921/02/..-....)

< Pathé Consortium

< Paris Consortium Cinéma

[On retient la tête de vedette BN-Opale.]

Société cinématographique née de la cession par Pathé Cinéma de ses activités de commercialisation des appareils et de production de films.

Pathé Overseas (1950-....)

Société de distribution cinématographique.

Pathé-Rural (1927-....)

Marque de distribution de films créée par Pathé Cinéma.

Table des matières

LE DEPARTEMENT DES ARTS DU SPECTACLE	3
I. Collections	4
1. Historique du département.....	4
2. Richesse des collections.....	5
3. Le problème de la délimitation des collections	7
4. Les acquisitions.....	7
II. Moyens	9
1. Les locaux	9
2. Le personnel.....	10
3. Opaline et le catalogage documentaire.....	10
III. Valorisation	12
1. Accueil et mise à disposition des collections.....	12
2. Expositions.....	13
3. Le rayonnement national et international	14
CONVERSION DU CATALOGUE DES SCENARIOS ANCIENS.....	16
I. Conversion des notices : révision des notices et définition des procédures	16
1. Les collections de scénarios du dépôt légal : origine, intérêt.....	16
2. La base TAMIL	17
3. Reformatage des notices	18
4. Rédaction des notices d'autorités collectivités.....	19
II. Révision et mise en conformité de l'indexation matières	19
1. Problèmes de principe.....	19
2. Analyse de l'existant.....	21
3. Objectifs.....	22
4. L'indexation des images : état de l'art sommaire	22

5. L'indexation du muet ancien : l'exemple du catalogue AFI.....	23
6. Bilan et préconisations.....	24
Conclusion.....	27
ANNEXES.....	I
Annexe 1. Emploi du temps du stage.....	II
Annexe 2. Guide de conversion des scénarios Pathé photogrammes (2755 notices).....	III
Annexe 3. Table de correspondance des champs Tamil et Opaline.....	VIII
Annexe 4. Correction des autorités collectivités associées à Pathé.....	IX

